

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mars 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 22 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/03/2024.

**Présents :** Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Excusé(s) séance :** Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme VANDENBUSSCHE Julie, Mme BROC Caroline à M. MOULINNEUF Michel, M. FOURMENTRAUX Yves à Mme TRINQUET Simone

**Absent(s) :** M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme TRINQUET Simone

### 2024\_12 – Vote du Compte Administratif 2023

Sous la présidence de Mme Simone TRINQUET, doyenne de l'Assemblée, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2023, présenté par Mme Francine MENARD, Maire.

Le compte administratif présente les résultats suivants :

#### Excédent de fonctionnement :

Recettes (titres émis) :	325 439.52 €
Dépenses (mandats émis) :	261 456,28 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>63 983.24 €</b>
Report 2022	71 744.96 €
Intégration CCAS dissout	5 251.08 €
<b>RESULTAT</b>	<b>140 979.28 €</b>

#### Déficit d'investissement :

Recettes (titres émis) :	73 762.04 €
Dépenses (mandats émis) :	67 201.89 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 560.15 €</b>
Report 2022	-44 426.66 €
<b>RESULTAT</b>	<b>-37 866.51 €</b>

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 018-211800123-20240322-2024\_12-DE



**Hors de la présence de Mme Francine MENARD, Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget communal 2023.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 25 Mars 2024  
La Maire  
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance  
Mme TRINQUET Simone

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 26/03/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 26/03/2024